

Dossier d'entretien

Master professionnel 1 — Cinéma et Audiovisuel

Concours d'entrée à l'École Supérieure de Théâtre, de Cinéma et d'Audiovisuel (ESTCA) — Session de septembre 2026

La Direction de l'École Supérieure de Théâtre, de Cinéma et d'Audiovisuel (ESTCA) informe les candidats à la sélection en **Master professionnel 1 Cinéma et Audiovisuel**, session de septembre 2026, de la composition du dossier à fournir pour l'entretien avec le jury.

1 Composition du dossier d'entretien

Le dossier d'entretien comprend les éléments suivants :

- **Un curriculum vitae artistique (CV).**
- **Une lettre de motivation** (pourquoi voulez-vous faire un Master professionnel en Cinéma et Audiovisuel ?).
- **Une présentation générale des films** dans lesquels ou sur lesquels le candidat a déjà travaillé, en précisant pour chaque film :
 - le titre du film ;
 - le synopsis ;
 - le producteur ;
 - la liste des techniciens ;
 - l'année de tournage ;
 - le rôle du candidat dans chaque film (technicien ou acteur) ;
 - des photos de tournage.
- **Un projet de master** : le candidat propose un projet, en rapport avec sa spécialité, sur lequel il souhaiterait travailler en Master.

À retenir : le projet de master doit être en rapport avec la spécialité du candidat. Pour le rédiger (contexte, problématique, objectifs, méthodologie), un guide « Rédiger son projet de master » est disponible sur le site des concours concours.insaac.edu.ci.

2 Dépôt du dossier

DÉPÔT DU DOSSIER — DÉLAI DE RIGUEUR

Chaque candidat doit déposer son dossier, en **deux (2) exemplaires**, au plus tard le **jeudi 17 septembre 2026 à 12 H 00**, auprès du Secrétariat du Concours d'Entrée à l'École Supérieure de Théâtre, de Cinéma et d'Audiovisuel (ESTCA).

Au-delà de cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Pour toute information complémentaire, prière de vous adresser à l'École Supérieure de Théâtre, de Cinéma et d'Audiovisuel (ESTCA) de l'INSAAC.

La Direction de l'ESTCA